

DELIBERATION N°72/2019

Le **Mardi 5 novembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 22/10/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric	X			CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne		X		ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves		X		GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean		X		CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			X	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	X			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 12 7 5
TOTAL VOTANTS 21
TOTAL VOIX 26

2

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191105-DEL72-2019-DE
Date de télétransmission : 13/11/2019
Date de réception préfecture : 13/11/2019

DELIBERATION N°72/2019

Objet : PROLONGATION DE PORTAGE

Opération 16-321 : Le Bourget du Lac- Domaine de buttet

Date de fin de portage prévue le : 20/04/2019

L'EPFL a acquis le domaine de Buttet en date du 20/04/2018 au prix de 1 500 000 €. Conformément au projet de la commune, l'EPFL a signé une promesse d'achat avec NEXITY le 8/06/2018 qui envisageait la création d'une résidence de tourisme, une résidence sénior et un collectif à vocation sociale et la création d'un parc public.

Malheureusement des difficultés remettent en cause la faisabilité du rachat :

- Le PC fait l'objet d'un recours
- La DRAC a prescrit des fouilles d'archéologie préventives (estimées entre 500 et 600 000 €)

NEXITY a donc décidé de se retirer du projet dans l'immédiat.

Pour ces raisons la commune sollicite une prolongation de portage d'un an et s'engage à inscrire à son budget 2020 le rachat.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accorder une prolongation de portage aux conditions ci-dessus, l'acte de cession devant être régularisé avant le 15/03/2020

Le 12/11/2019
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	21
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191105-DEL72-2019-DE
Date de télétransmission : 13/11/2019
Date de réception préfecture : 13/11/2019